ACMQ
Association des communicateurs municipaux du Québec

Extrait du procès-verbal du 20 février 2025 : Réaction de l'ACMQ sur l'abolition de la Direction des communications et des relations publiques de la Ville de Boucherville

ATTENDU QUE l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) regroupe des professionnels de la communication à l'emploi d'une ville, d'un arrondissement, d'une municipalité régionale de comté (MRC), d'un centre local de développement ou de tout autre organisme paramunicipal;

ATTENDU QUE l'ACMQ se donne la mission de servir de porte-parole de ses membres auprès des différentes institutions et de la population québécoise;

ATTENDU QUE l'ACMQ est à l'écoute de ses membres en posant des actions qui peuvent faire une différence;

ATTENDU QUE la Ville de Boucherville a annoncé le 11 février 2025 qu'elle abolissait la Direction des communications et des relations publiques, retirant ainsi un siège de la table des directeurs où sont prises les décisions stratégiques;

ATTENDU QUE la Ville de Boucherville explique cette décision par un souci de rationalisation budgétaire;

Il est proposé par Stéphanie Gaudreau
Appuyé par Benoit Mongeon

et résolu à l'unanimité

QUE des considérations budgétaires et une volonté d'optimisation ne doivent pas être les seuls facteurs influençant la décision d'abolir une direction aussi stratégique et transversale que celle des communications, particulièrement dans une Ville comme Boucherville, où une récente refonte du site Web a permis de diminuer considérablement le nombre d'appels au service à la clientèle;

Association des communicateurs municipaux du Québec
232, rue Saint-Charles, Case postale 24238, Sainte-Thérèse, Québec, J7E 5T8
info@acmq.qc.ca | 438 888-6325

QUE l'ACMQ rappelle que des actions de communication fortes, organisées et réfléchies sont la base d'un lien de confiance avec la population et favorise la participation citoyenne;

QUE les citoyennes et citoyens exigent de plus en plus de transparence de la part des toutes les administrations publiques;

QUE la fonction communication est un véritable levier stratégique qui doit influencer les réflexions et les décisions pour maintenir une cohérence dans les messages et anticiper les enjeux ou les crises potentielles. Elle influence directement la relation de la Ville avec ses citoyens, sa réputation et sa capacité à gérer les crises.

QU'une gouvernance municipale efficace et résiliente repose sur la cohésion entre les décideurs, incluant les communications. En cas de crise, une mauvaise gestion communicationnelle peut aggraver les impacts sur la sécurité et la perception publiques.

QUE les membres du conseil d'administration de l'ACMQ demandent à la Ville de Boucherville de reconsidérer cette décision;